



PROCES VERBAL de réunion du Conseil d'Administration du 15 MAI 2023 n° 4

Le **Lundi 15 Mai 2023**, les membres du Conseil d'Administration de l'association SAINT JOUAN EN MARCHE se sont réunis sur convocation du Président.

La réunion était présidée par Daniel VILLERET en qualité de Président de l'association, assisté d'un Secrétaire de séance, Michel BUSNEL, Secrétaire de l'association.

Etaient présents : Michel BODIN, Michel BUSNEL, Didier CANTARUTTI, Daniel EJARQUE, Magalie FOLIARD, Claudine HENNE, Vanessa JUIF, Michel MONNET, Bernard THIERY, Daniel VILLERET.

Absent excusé : Yves LAMY

Une feuille d'émargement signée par les membres présents, en leurs noms propres, est annexée au présent procès-verbal.

Le quorum de la moitié des membres plus un, prévu par l'article 11 des statuts étant atteint, le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer.

→ Ouverture de la séance : 17h40 -----

A l'ordre du jour :

1) Approbation du procès-verbal de Conseil d'Administration n° 3 du 13 MARS 2023 :

- Abstention : 0 - Votes contre : 0
 - **Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.**

2) Point sur les formations effectuées, en cours et futures sur la saison 2022/2023 :

- **Formations terminées :**
 - **PSC1** : Daniel VILLERET – Yves LAMY – Brigitte LACROIX – Dominique ROQUET – Dominique LAMY
 - **Animateurs LC/MA** : Michel BODIN – Alain HERNIOTE – Brigitte LACROIX
 - **Animateurs « Santé »** : Michel BODIN
 - **Arbitrage LC/MA** : CANTARUTTI Didier – FOLLIARD Magalie et PRIOUL Jacques
- **Formation en cours :** - **Animatrice MN** : Dominique ROQUET (**examen final les 03 et 04 juin 2023**)

3) Point sur les activités RP, MN et LC/MA loisirs, compétitions et personnes porteuses de handicap.

Pour mémoire, le nombre d'adhérents sur la saison 2022/2023 est de : **268** (253 saison 2021/2022) dont : 188 inscrits en RP/RD – 97 en MN et 90 en LC/MA.

Une baisse des fréquentations est constatée sur les 3 sections depuis plusieurs semaines, vraisemblablement liées aux mauvaises conditions météo, vacances et nombreux ponts/jours fériés.

- **RP/RD** : Par rapport aux années antérieures, la Rando Douce connaît une très forte affluence depuis le début de cette saison ; regroupant régulièrement plus de 25 participants. Il faudra renforcer l'encadrement.

- **MN** : Pas d'observation particulière, si ce n'est que, comme en RP/RD un renforcement en animateurs devient plus que nécessaire pour pallier aux indisponibilités !

- **LC/MA** : Activités Loisirs sans observation particulière. Le bilan des compétitions est très positif puisque 22 compétiteurs ont participé au Championnat de Bretagne à RHUYS (56) le 16 avril 2023, rapportant 10 médailles (1 or – 2 argent et 7 bronze). Quatre compétiteurs sont susceptibles de participer aux Championnats de France de CARCAN (33), les 03 & 04 juin 2023.

* Les coûts d'hébergements, déplacements et autres sont actuellement supportés par les participants. Une subvention participative exceptionnelle de 300 € pour les deux déplacements (Bretagne & France) a été accordée par le Comité35. Ce montant sera reversé aux compétiteurs concernés ou mis en réserve d'avance de frais sur la prochaine saison ? (sondage en cours auprès des intéressés – sujet à reprendre lors de la prochaine réunion CA).

* A noter également la mise en place par la Fédération, d'une Licence « Compétition » de 56 €, assez mal perçue par les adhérents intéressés.

- **LC/MA « Santé »** : Une rencontre sera organisée le 09 juin 2023 avec l'Association HANDISPORTS qui souhaite initier plusieurs membres malvoyants à la Marche Aquatique, comme nous l'avons fait la saison dernière.

4) Possibilité de pouvoir mettre en place le système d'abandon de remboursement de frais pour les bénévoles de l'association, notamment lors des déplacements compétition :

- Le Code des impôts prévoit que les bénévoles amenés à engager des frais sur leurs propres deniers, pour le compte de l'association (transport et déplacements notamment), peuvent légitimement demander à celle-ci, le remboursement de ses frais, mais ils peuvent préférer en faire don à l'association et bénéficier ainsi d'une réduction d'impôt sur le revenu.

Dans le cadre des déplacements pour **compétition**, les frais occasionnés sont relativement importants, aussi, il est demandé par les animateurs organisateurs de pouvoir bénéficier de cette réduction d'impôts sur délivrance, par le club, d'une reconnaissance de don (art. 200 du C.G.I.).

La demande émanant de la Section LC/MA, le Conseil d'Administration à souhaiter délibérer et voter,

1/ sur l'accès à la procédure d'acceptation de dons dans les conditions décrites ci-dessus (remise à chaque donateur d'une attestation chiffrée) ;

2/ d'ouvrir cette possibilité uniquement à la section LC/MA dans le cadre de leurs déplacements en compétitions ou à l'ensemble des animateurs de l'association.

- **A la question 1** : Le CA décide à l'unanimité d'accepter la mise en place de cette procédure de défiscalisation.
- **A la question 2** : Les avis étant partagés, il est procédé à un vote à main levée.
 - A la majorité des votes des Membres présents, cette possibilité de défiscalisation sera ouverte à tous les animateurs/organisateur de l'association qui le souhaiteront.

➤ **Pour : 6 voix - Abstention : 0 - Contre : 4 voix**

Le texte présenté étant sujet à interprétations, quelques précisions législatives s'avèrent nécessaires. Les modalités de mise en place seront à revoir lors de la prochaine réunion CA.

5) Quelles activités en juillet/août en RP, MN et LC/MA :

Les activités seront réduites mais maintenues dans les 3 sections :

- La RP reconduira les sorties « Rando Oxygène », une fois par semaine, comme par le passé.
- Le LC/MA maintiendra ses activités des Mardis et Vendredis par contre suspendra les entraînements Sportifs (compétition) pendant la période estivale.
- La MN maintiendra ses activités en fonction des souhaits et disponibilités des animateurs (sondage en cours).
- La Rando Douce proposera cette année, une sortie par quinzaine, le vendredi matin.

Pour l'ensemble des sections, les plannings sont en cours d'établissement.
Ils seront diffusés dans la deuxième quinzaine de juin.

Les RANDO-OXYGENE étant comme chaque année ouvertes au public, une participation financière sera demandée aux non licenciés FFRp, âgés de plus de 14 ans. Elle était de 2 €/sortie en 2022.

- **Après en avoir délibéré, le C.A. décide à l'unanimité des membres présents, de porter cette participation 3 €.**
- **Les sorties Rando-Douces appliqueront les mêmes modalités.**

6) Rando Bretagne 2023 - débriefing :

(qu'est-ce qui a bien fonctionné ? Qu'est-ce qui a posé problème ? Points d'amélioration ?)

- Les retours ont été très positifs dans l'ensemble.
Une sensibilisation assez ferme des participants sur la rigueur des randonnées par rapport à leurs conditions physiques et l'affichage des parcours aux points de départ, pourraient être des points d'amélioration.
- La participation et la rigueur de SJEM dans l'organisation de cet événement (**39 participants-organisateurs**) a été appréciée particulièrement du Comité Départemental 35.

7) Randos d'été organisées par le CD35 :

A la demande du CD35, SJEM encadrera une sortie le mardi 8 août 2023, sur la Varde ST MALO.
* Dominique AUBREE est volontaire pour animer cette sortie découverte, ouverte au public.

8) Date et organisation du pique-nique de fin de saison :

Le Pique-Nique annuel de fin de saison aura lieu cette année au Parc du Nicet à ST MALO le VENDREDI 16 JUIN 2023 à **19H00**.

Cet horaire inhabituel, permettant à la fois, aux adhérents qui travaillent et à ceux qui partent en week-end, ou ont des activités particulières le samedi, de participer. Les conjoints non adhérents seront les bienvenus. L'Association participera au Pot d'accueil.

- L'organisation sera définie lors de la prochaine réunion de CA.

9) Date de reprise pour la saison 2023-2024 et montants des cotisations :

- La reprise pour la saison 2023/2024 est fixée au Lundi 04 SEPTEMBRE 2023.
- Les cotisations seront revalorisées de 1,00 €

Nouveau : La mise en place, par la Fédération d'une Licence LC/MA spécifique Compétition, nous amène à créer cette nouvelle adhésion « Compétition » qui sera au prix de 91,00 €.

EN RÉSUMÉ :

- Adhésion ou Renouvellement : - **RP = 39 €** - **MN = 42 €** - **LC/MA = 63 €**
- Adhésion LC/MA incluant COMPETITION : **91 €**
- Adhésion en qualité de licencié(e) d'un club extérieur, également affilié à la FFR :
- **RP = 13 €** - **MN = 15 €** - **LC/MA = 36 €**
- **LC/MA COMPETITION = Néant** (*étant rappelé que tout compétiteur doit être licencié à SJEM*)
- Abonnement au magazine « Passion Rando » : **10 € pour 4 numéros/an** (*sans changement*)
- Mise en place d'une contribution financière pour le prêt de matériels (bâtons MN - équipements LC/MA) et la participation aux sorties « découverte », préalables à une adhésion :
➤ **Après avoir délibéré, le C.A. décide à l'unanimité de maintenir la gratuité sur ces prestations.**

10) Calendrier des interventions extérieures en septembre :

- Forum des associations à Saint-Jouan le 09/09/2023
- VitalSport Décathlon le 9/09/23 (même jour que le forum ?!)
- Ecorando avec Décathlon le 16/09/2023

11) Questions diverses

Michel BUSNEL, Secrétaire de l'Association et Référent Marche Nordique rappelle qu'il ne renouvellera pas ses responsabilités au sein du Club, à la rentrée prochaine (2023/2024) et qu'il est nécessaire, afin d'assurer la continuité des activités dans de bonnes conditions, que les volontaires à son remplacement se manifestent au plus vite.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question formulée, la séance est levée à **20h15**.

Prochaine réunion : Lundi 12 JUIN 2023 à 17h30.

Le Président de séance,
Daniel VILLERET

Signé : *Daniel Villeret*

Le Secrétaire de séance,
Michel BUSNEL

Signé : *Michel Busnel*